

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Contacteur, niveau de liquide	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-122047/A	Date 2012-05-04
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-122047	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-926-60397	
File No. - N° de dossier pv926.W8482-122047	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-05-29	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buller, Julie	Buyer Id - Id de l'acheteur pv926
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-7365 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3814
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques
 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
 6B1, Place du Portage
 Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Comptes rendus

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements - en période de soumissions
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Clauses du Guide des CCUA
12. Préparation pour la livraison
13. Instructions d'expédition - livraison à destination

Liste des annexes

Annexe A Besoin/Base de paiement

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le ministère de la Défense nationale (MDN) désire acheter six (6) contacteurs, niveau de liquide (NNO : N6680-99-8016762) et neuf (9) contacteurs, niveau de liquide (NNO : N6680-01-3131536), conformément à ce qui est décrit à l'annexe A.

3. Comptes rendus

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-03-02) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : quatre-vingt dix (90) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T Condition du matériel 2007-11-30

B3000T

Produits équivalents

2006-06-16

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires doivent citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question. Ils doivent prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec précision. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention " exclusif " vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention " exclusif " feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (deux [2] copies)

Section II : Soumission financière (une [1] copie)

Section III : Attestations (une [1] copie)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

- a) utiliser du papier bond de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a émis une politique exigeant que les organismes et les ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement, soit la Politique d'achats écologiques

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires sont encouragés à :

- 1) utiliser du papier à base de fibres provenant d'une forêt gérée de façon durable et/ou contenant au moins 30% de fibres recyclées;
- 2) utiliser un format bon pour l'environnement, soit une impression en noir et blanc plutôt qu'en couleur, une impression recto verso, des agrafes ou des trombones, plutôt qu'une reliure à anneaux plastiques, un classeur à attaches ou une reliure.

1.1 Section I : Soumission technique

Les éléments qui suivent portent sur le besoin, et les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants dans leur soumission, s'il y a lieu :

1.1.1 Manuels

Le soumissionnaire doit fournir un ensemble complet de manuels de l'utilisateur en anglais et en français.

1.1.2 Produits offerts

Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le numéro de modèle des produits offerts (préciser les composants particuliers du système)

Nom du fabricant : _____

Numéro de modèle/de pièce : _____

Documentation jointe : Oui (____) Non (____)

1.1.3 Endroit de fabrication ou d'expédition

Le soumissionnaire doit indiquer l'endroit de fabrication/d'expédition des biens :

Adresse : _____

Code postal : _____

1.1.4 Livraison

Bien que la livraison soit demandée pour le 22 juin 2012, la meilleure date de livraison qui peut être offerte par le soumissionnaire est le _____.

1.1.5 Personnes-ressources

Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements relatifs à l'article 5.3, Représentants de l'entrepreneur, de la Partie 5, Clauses du contrat subséquent.

1.2 Section II : Soumission financière

Le soumissionnaire doit proposer des prix unitaires fermes, FAB [Victoria (Colombie-Britannique) et Halifax (Nouvelle-Écosse)], taxe sur les produits et services (TPS) et/ou taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, s'il y a lieu. Les frais de transport à destination et tous les droits de douane et taxes doivent être inclus.

1.2.1 Clauses du Guide des CCUA

C3011T Fluctuation du taux de change 2010-01-11

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

Toutes les propositions doivent être complètes et comporter toute l'information exigée dans la demande de propositions (DP) afin d'assurer une évaluation complète. Si le besoin n'est pas traité dans la proposition du soumissionnaire, celle-ci sera considérée comme incomplète ou non recevable et sera rejetée. Il incombe au soumissionnaire de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

Facteurs en vue de l'évaluation

1. **BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX (OBLIGATOIRE) :** les prix doivent être fermes, FAB (franco à bord).
2. **CAPACITÉ DE RESPECTER LES EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :**
 - (a) Pour les articles désignés par une référence commerciale, par un modèle ou par un numéro de pièce :

Capacité de fournir le produit précisé " ou l'équivalent ". Le produit équivalent au produit décrit dans le présent document pourra être considéré à condition que la référence commerciale et l'expression " ou l'équivalent " soient retirées puis remplacées par la référence commerciale du produit proposé. Celui-ci sera évalué selon sa forme, sa compatibilité, ses fonctions ou son rendement, ainsi que sa qualité, et il devra permettre de remplir les mêmes fonctions que le produit demandé ou de les surpasser. Les produits équivalents doivent offrir un service égal ou supérieur que les produits précisés. Le soumissionnaire garantit que tous les produits de remplacement proposés sont entièrement interchangeables avec le produit demandé.
 - b) Fourniture de la documentation technique à l'appui :

La documentation technique concernant la marchandise offerte doit accompagner la soumission à la date de clôture des soumissions.

Des brochures ou des données techniques DOIVENT être fournies pour attester la conformité aux spécifications techniques obligatoires.
3. **CONFORMITÉ AUX CONDITIONS DE CETTE DEMANDE DE PROPOSITIONS (OBLIGATOIRE)**
4. **À L'INTENTION DES FOURNISSEURS CANADIENS SEULEMENT :** Veuillez noter que les exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi peuvent s'appliquer - voir le présent document. (OBLIGATOIRE, s'il y a lieu).

1.2 Évaluation financière

A0222T Évaluation du prix 2007-05-25

1.3 Méthode de sélection

A0031T Méthode de sélection 2010-08-16

PARTIE 5 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

2.1 Besoin

Le ministère de la Défense nationale (MDN) désire acheter six (6) contacteurs, niveau de liquide (NNO : N6680-99-8016762) et neuf (9) contacteurs, niveau de liquide (NNO : N6680-01-3131536), conformément à ce qui est décrit à l'annexe A.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

Le document 2010A (2012-03-02), Conditions générales - biens (complexité moyenne), s'applique au contrat et en fait partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (à indiquer au moment de l'attribution du contrat).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Julie Buller
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction des produits commerciaux et de consommation
11, rue Laurier, 6A2, Phase III
Place du Portage, Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone : 819-956-7365 Télécopieur : 819-956-3814

Courriel : julie.buller@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable technique (à remplir uniquement au moment de l'attribution du contrat)

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : _____
 Téléphone : (____) _____
 Télécopieur : (____) _____
 Courriel : _____

Le responsable technique identifié ci-dessus représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Responsable des achats du MDN (à remplir uniquement au moment de l'attribution du contrat)

Le responsable des achats du MDN dans le cadre du contrat est

Nom : _____
 Téléphone : (____) _____
 Télécopieur : (____) _____
 Courriel : _____

Le responsable des achats du MDN est chargé d'administrer le contrat du MDN et d'autoriser tous les travaux réalisés dans le cadre du contrat.

5.4 Représentant de l'entrepreneur (à préciser par le soumissionnaire)

Voici les coordonnées de la personne responsable de ce qui suit

Renseignements généraux	Suivi des livraisons
Nom : _____	Nom : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Télécopieur : . _____	Télécopieur : _____
Courriel : _____	Courriel : _____

6. Paiement

6.1 Base de paiement - Prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme précisé dans le contrat, selon un montant total de _____ \$ (montant à insérer à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus, et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Clauses du Guide des CCUA

C2608C	Documentation des douanes canadiennes	2010-01-11
C2610C	Droits de douane - Le MDN est l'importateur	2007-11-30
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément au paragraphe intitulé " Présentation des factures " dans les conditions générales. Les factures ne peuvent être présentées tant que tous les travaux qui y figurent ne sont pas terminés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - (a) L'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse suivante afin d'être visées et réglées.
 - i. Ministère de la Défense nationale
Forces maritimes de l'Atlantique
Section des comptes créditeurs
C.P. 99000, succ. Forces
Halifax (Nouvelle-Écosse)
BFC Halifax (N.-É.) B3K 5X5
 - ii. Ministère de la Défense nationale
Officier des services logistiques
Base des FC d'Esquimalt
Succursale Forces, C.P. 17000
Victoria (C.-B.) V9A 7N2

- (b) Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante dont le nom figure à l'article du contrat intitulé " Responsables " .
- (c) Une (1) copie doit être envoyer au consignataire.

Ministère de la Défense nationale
 Quartier général de la Défense nationale
 101, promenade Colonel By
 Ottawa (Ontario) K1A 0K2
 À l'attention de : D Mar P 4-4-2

8. Attestations

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les documents énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur la liste en question.

- (a) Les articles de la convention;
- (b) La clause 2010A (2012-03-02), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- (c) La soumission de l'entrepreneur datée du _____ (insérer la date de la soumission).

11. Clause du Guide des CCUA

B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
D5544C	ISO 9001:2008 - Systèmes de management de la qualité	
	Exigences (CAQ C)	2010-08-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

12. Préparation pour la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles séparément, soit un (1) article par paquet.

13. Instructions d'expédition - livraison à destination

1. Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

FAB destination (Base des Forces canadiennes, Halifax, Nouvelle-Écosse), y compris tous les frais de livraison, les droits de douane et les taxes.

2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser les livraisons si aucune disposition n'a été prise au préalable.

A. 2B1 FC Esquimalt
Esquimalt (C.-B)
Téléphone : 250- 363-4963

B. 7H1 FC Halifax
Halifax (N.-É.)
Téléphone : 902-427-1441

ANNEXE A**EXIGENCE/BASE DE PAIEMENT**

Le ministère de la Défense nationale (MDN) désire acheter six (6) contacteurs, niveau de liquide (NNO: N6680-99-8016762) et neuf (9) contacteurs, niveau de liquide (NNO : N6680-01-3131536) pour les villes de Victoria en Colombie-Britannique et d'Halifax en Nouvelle-Écosse.

Remarque : les taxes sont de 15 % en Nouvelle-Écosse et de 12 % en Colombie-Britannique le cas échéant.

Numéro d'article	Description	Destination	Quantité ferme	Prix unitaire ferme	Taxes (le cas échéant)	Total
1	<p>NSN -NNO : 6680-99-801-6762 Contacteur, niveau de liquide <i>Description :</i> Longueur horstout: 345,00 mm; diamètre horstout maximal: 67,00 mm; hauteur horstout nominale: 121,00 Caractéristiques spéciales: interrupteur; flotteur et adaptateur; carter et protecteur de type magnétique; déflecteur et joint; caractéristiques exclusives de résistance à la corrosion de l'acier et de l'alliage de cuivre; NPAC NSCM/CAGE-COF/CAGE:K 1175 NUMÉRO DE PIÈCE - S16D/F19</p>	Halifax, N.-É.	1			
2	<p>NSN -NNO : 6680-99-801-6762 Contacteur, niveau de liquide <i>Description :</i> Longueur horstout: 345,00 mm; diamètre horstout maximal: 67,00 mm; hauteur horstout nominale: 121,00 Caractéristiques spéciales: interrupteur; flotteur et adaptateur; carter et protecteur de type magnétique; déflecteur et</p>	Victoria, C.-B.	5			

	joint; caractéristiques exclusives de résistance à la corrosion de l'acier et de l'alliage de cuivre; NPAC NSCM/CAGE-COF/CAGE : K1175 NUMÉRO DE PIÈCE - S16D/F19					
3	NSN -NNO : 6680-01-313-1536 Contacteur, niveau de liquide <i>Description :</i> 250 V c.a., méthode d'actionnement par flottabilité, fixation de rebord, position de fixation horizontale, 10,550 PO DE LONG, 4 trous de fixation NSCM/CAGE-COF/CAGE : 47WD8 NUMÉRO DE PIÈCE - 5500036	Halifax, N-É.	5			
4	NSN -NNO : 6680-01-313-1536 Contacteur, niveau de liquide <i>Description :</i> 250 V c.a., méthode d'actionnement par flottabilité, fixation de rebord, position de fixation horizontale, 10,550 PO DE LONG, 4 trous de fixation NSCM/CAGE-COF/CAGE : 47WD8 NUMÉRO DE PIÈCE - 5500036	Victoria, C.-B.	4			

Adresse de livraison

	Envoi	Facturation
Articles 1 et 3	Ministère de la Défense nationale Arsenal CSM BÂTIMENT D-206, portes 1 à 13 Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K5X5 Canada	Ministère de la Défense nationale Section des comptes à recevoir C.P. 99000, Succursale Forces Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5 Canada

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8482-122047/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv926W8482-122047

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv926

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-122047

Articles 2 et 4	Ministère de la Défense nationale BFC Esquimalt BÂTIMENT 66 Colwood Victoria (Colombie-Britannique) V9A 7N2 Canada	Ministère de la Défense nationale BFC Esquimalt Succursale Forces, C.P. 17000 Victoria (Colombie-Britannique) V9A 7N2 Canada
------------------------	---	---